

## ○ C8 : *Décortiquer le mot*

Si le **mot** est un ... *mot familier* de nos grammaires, de la conversation et de la vie courante (*avoir des mots avec* quelqu'un est assez banal !), il est assez mal accepté en linguistique sinon comme un **lexème** parmi d'autres ou une **entrée** du dictionnaire. Mais l'ignorer n'est pas une solution aux problèmes que pose son éviction du champ linguistique !

La « grammaire » - le manuel ou l'ouvrage de référence – ignore largement la « création des mots » ou qu'elle considère comme extérieure à ses vraies préoccupations : la lexicologie (*on peut se procurer le PDF de Polguère, Notions de base en lexicologie, assez clair et ... gratuit, mais ce n'est pas obligatoire* !) <sup>1</sup>

Certains grammairiens entendent, sous le nom de *Lexicologie*, la partie de la grammaire qui traite de l'étude des mots considérés au point de vue de leur forme et de leurs variations. Dans cette acception, la lexicologie s'oppose à la syntaxe, et se trouve souvent désignée par le terme de *morphologie*, ou étude des formes. Plus généralement, le mot de lexicologie désigne la science qui s'occupe des mots au point de vue de leur origine, de leur formation ou de leur sens. C'est ainsi que nous l'entendons dans cet article. <sup>2</sup>

Ce que j'entends, plus modestement par lexicologie, c'est « ce » que la GLE ne « traite » pas entre la phonétique et ... la proposition (ou, au moins, le ... « mot » justement. L'impossibilité d'intégrer le mot dans le vocabulaire linguistique vient de ce mauvais traitement infligé par la GLE à une grande partie de son objet d'étude : et une simple analyse « sémantique » de base peut nous éclairer : *Lis-le encore !* ≡ *Relis-le !* : ici l' « adverbe » **encore** et ... « rien » pour **re-** ; et pourtant : *reprendre, refaire, redire, remontrer, repeindre*, etc. !

Pourquoi ne pas essayer de voir ailleurs, d'explorer d'autres pistes ?

---

<sup>1</sup> [http://www-clips.imag.fr/geta/User/christian.boitet/M2R-SLE-ILP/M2R-SLE-ILP\\_fr/Polgue%CC%80re-Manuel1080.pdf](http://www-clips.imag.fr/geta/User/christian.boitet/M2R-SLE-ILP/M2R-SLE-ILP_fr/Polgue%CC%80re-Manuel1080.pdf)

<sup>2</sup> <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3052>

Une « démarche » intéressante est celle de Fourquet. Dans sa Grammaire de l'allemand, il identifie comme « mot », l'unité minimale de « décomposition » de la phrase : on part du plus gros pour aboutir au plus petit.

## II. GRAMMAIRE

### ► Divisions de la grammaire ◀

33. — Comme la phrase française, la phrase allemande moderne ne se décompose pas directement en mots ; elle se décompose en **unités** qui peuvent soit se composer d'un seul mot, soit comprendre un très grand nombre de mots.

Prenons la phrase connue :

*Kennst du das Land, wo die Zitronen blüh'n* (1) ?

Connais-tu le pays où les citronniers fleurissent ?

Elle se compose d'un verbe personnel, *kennst* ; de son sujet formé d'un seul mot, *du*, et de son objet, qui lui, se compose de six mots : *das Land, wo die Zitronen blühen*.

Ce dernier groupe se décompose à nouveau en un substantif, *Land*, une proposition relative qui le détermine, *wo die Zitronen blühen* et un article, *das*.

La proposition relative se décompose elle-même en un verbe *blühen*, son sujet, *die Zitronen*, et un adverbe de lieu, *wo*.

■ Chacune des trois unités, de plus en plus petites, que nous avons rencontrées, a un mot qui en forme le centre ; la première a pour centre le verbe *kennst*, la seconde le substantif *Land*, la troisième le verbe *blühen*.

■ On classe les unités **d'après le mot qui en est le centre** : substantif, verbe, pronom, adverbe, adjectif. C'est là le fait essentiel. Une unité qui a pour centre un verbe (c'est-à-dire une proposition) a un **temps** et un **mode** ; les unités qui se groupent autour du verbe ont la fonction de **sujet**, d'**objet**, de **complément circonstanciel** ; les mots de liaison qui s'ajoutent à une telle unité sont des **conjonctions** ou des **relatifs**.

■ Une unité qui a pour centre un substantif a un genre, un nombre, et en allemand, un **cas**. Les unités qui se groupent autour de lui ont la fonction d'**épithète** ou de **complément déterminatif**. Le groupe peut recevoir un **article**. Les mots de liaison qui s'ajoutent à une telle unité sont des **prépositions**.

(1) Goethe, *Wilhelm Meister*, chanson de Mignon. *blüh'n*, élision pour *blühen*.

30

**GRAMMAIRE DE L'ALLEMAND**

Une unité qui a pour centre un substantif peut être remplacée par un **pronom**, au même cas. Une telle unité employée comme attribut peut être remplacée par un adjectif attribut ; employée comme complément de manière, de temps, de lieu, elle peut être remplacée par un **adverbe**.

Ex. : *Ich sehe den Mann : ich sehe ihn.*

*Er ist ein Greis : er ist alt.*

*Er arbeitet mit Fleiß : er arbeitet fleißig.*

Je vois cet homme : je le vois.

C'est un vieillard : il est vieux.

Il travaille avec application : il travaille sérieusement.

C'est pourquoi il est nécessaire d'étudier ensemble les unités qui ont pour centre un substantif, un pronom, un adjectif attribut, un adverbe. En allemand, les deux premières ont un cas, un genre et un nombre ; les deux autres sont **invariables**.

L'unité qui a pour centre un verbe, la proposition, doit être étudiée à part, dans une seconde partie.

■ Ceci fait deux grands chapitres. Dans chacun, on étudiera d'abord la constitution des unités, et leurs variations s'il y a lieu, c'est-à-dire la **déclinaison** dans le cas du substantif et du pronom, la **conjugaison** dans le cas du verbe. Puis, dans une deuxième partie, on étudiera les **emplois** que ces unités peuvent remplir.

Il ne restera alors à étudier que quelques problèmes communs à toutes les unités.

- **REMARQUE.** En grammaire française, **nom** et **substantif** sont employés dans le même sens : **arbre** est un **nom**, **arbre** est un **substantif**. On a retenu des deux termes celui qui seul a un équivalent allemand : **Baum ist ein starkes Substantiv**. Le mot allemand **Name** n'a jamais ce sens. Quant au mot savant **das Nomen**, il couvre à la fois le substantif (*nomen substantivum*), et l'adjectif (*nomen adjectivum*).

On identifie donc **substantif**, **pronom**, **attribut** et **adverbe** d'une part, **verbe** de l'autre parce qu'ils constituent des « centres » possibles, *constitutifs de la phrase*.

Cette démarche ne nous dispense pas d'étudier, ensuite, le « meccano » de la fabrication des unités ... graphiques dont nous nous occupons ici. Un bon nombre d'entre eux joignent en un ensemble, une (ou deux) syllabe(s) à une base nominale répertoriée comme entrée dans la liste des bases : ce sont les préfixes.

**Les préfixes** sont, pour la plupart, des prépositions ou même des adverbes, empruntés à la langue latine ou à la langue grecque, et qui ajoutent une idée accessoire à l'idée primitive du mot simple auquel on les adapte. LAROUSSE

### Préfixe

Ling. Élément qui se place à l'initiale d'un mot (ou racine) et en modifie le sens (v. AFFIXE, SUFFIXE): Les préfixes sont des particules qui n'existent pas indépendamment des mots préfixés, comme "re" dans "relire", "refaire", "reprendre"; ce sont aussi des mots qui peuvent ailleurs jouer le rôle de préposition, comme "contre" dans "contre-terrorisme", "entre" dans "entrevoir", "sous" dans "sous-développé", "sur" dans "surfait"; ce sont enfin des formes savantes empruntées au grec ou au latin, comme "néo-" dans "néo-positivisme", "super" dans "supersonique", "multi" dans "multiforme" LEXIS

*Il est utile de faire une incursion dans ce domaine (« préfixation ») et de garder en mémoire quelques exemples...* mais nous allons ici jeter une (faible) lumière sur la fausse évidence de l'unité sémantique translinguistique d'une forme unique.

Le préfixe re-, en effet, n'est pas une préposition, et la traduction des formes composées (ancienne dénomination) ou dérivées (nouvelle) est assez complexe.

(vers l'allemand)

<b>re</b> créer	<b>neu</b> schaffen
<b>ra</b> ccourcir	( <b>ab-</b> , <b>ver-</b> )kürzen, kürzer machen <b>enthäupten</b> , kürzer werden
<b>re</b> demander	<b>wieder</b> verlangen, <b>zurück</b> fordern, <b>nochmals</b> erbitten oder fragen
<b>re</b> dire	<b>noch einmal</b> sagen, <b>wieder</b> holen, <b>aus</b> plaudern, tadeln, <b>aus</b> setzen
<b>re</b> lire	<b>wieder</b> lesen
<b>re</b> ntre(r)	<b>wieder</b> (hin-, her,) ein-treten, -gehen, -kommen, - ziehen <b>zurück</b> kehren nach Hause gehen, enthalten sein, eingehen (Gelder)

	<b>wieder</b> auftreten, <b>zurück</b> treten ineinanderschieben, einfallen
ressaisir	<b>wieder</b> ergreifen, <b>wieder</b> in Besitz nehmen (se) <b>wieder</b> zu sich kommen, zusammennehmen
ressortir	<b>wieder</b> (hin-, her-,) ausgehen, herauskommen (fig) hervortreten, -gehen

(vers le néerlandais )

<b>recréer</b>	<i>herscheppen</i>
<b>raccourcir</b>	<i>verkorten</i>
<b>redemander</b>	<i>vraag voor meer; opnieuw toe te passen</i>
<b>redire</b>	<i>herhalen</i>
<b>relire</b>	<i>herlezen ; terug te lezen</i>
<b>rentrer</b>	<i>meenemen ; terugkeren</i>
<b>ressaisir</b>	<i>opnieuw grijpen ; herstellen</i>
<b>ressortir</b>	<i>opvallen</i>

### La **dérivation**

Terme de grammaire. Manière dont les mots d'une même racine se forment les uns des autres par le changement de désinences. Les règles de la dérivation.<sup>3</sup>

GRAMM. Procédé qui consiste à former de nouveaux mots en modifiant le morphème par rapport à la base. *Dérivation impropre, régressive. On ne sent plus guère une action dans des dérivations grammaticales, dans des déductions, dans des inductions* (BACHELARD, *Poét. espace*, 1957, p. 109).<sup>4</sup>

isole, en décortiquant le mot, des préfixes, mais aussi (surtout ?) des **suffixes**.

<sup>3</sup> Littré

<sup>4</sup> Trésor

■ SUFFIXE, subst. masc.	SUFFIXER, verbe trans.
-------------------------	------------------------

A. – **LING** Affixe placé à la fin d'une unité lexicale, après le radical, et qui modifie le sens de ce radical. *Suffixe diminutif, péjoratif; suffixe d'origine populaire; suffixes savants; suffixes adverbiaux, classificateurs, collectifs, nominaux, verbaux. Le suffixe, pris isolément, est inexistant; ce qui lui confère sa place dans la langue, c'est une série de termes usuels tels que chaleur-eux, chanc-eux, etc. (SAUSS.1916, p. 176). Le nom de chaque diastase est construit de la façon suivante. Il comprend un radical désignant le corps hydrolysé par la diastase, et le suffixe ase (CAMEFORT, GAMA, Sc. nat., 1960, p. 129).*

♦ *Suffixe dérivationnel. Suffixe servant à former des mots nouveaux à partir des radicaux (d'apr. Ling. 1972). Synon. suffixe de dérivation (MOUNIN 1974).-age dans l'asphaltage des routes (...) est un suffixe dérivationnel (Ling.1972).*

**Rem.** Le *suffixe dérivationnel* (ou *suffixe* proprement dit) remplit trois sortes de fonctions: il peut modifier la classe gramm. du rad. (*accident* > *accidentel*); il modifie la catégorie sém. du rad. (*bronche* > *bronchite*, notion classificatoire d'inflammation); il particularise le contenu sém. du rad. (*maison* > *maisonnette*, ajout du trait de petitesse).

♦ *Suffixe flexionnel. Suffixe constituant une marque de genre ou de nombre des noms, de temps, de nombre et de personne des verbes (d'apr. Ling. 1972). Synon. suffixe désinentiel (Ling. 1972), désinence (v. ce mot A 2 a).-esse dans duchesse (féminin de duc) est un suffixe flexionnel (Ling.1972).*

– *Vx, rare, empl. adj. Une lettre suffixe. (Ac. 1878).*

5

*Il est utile de faire une incursion dans ce domaine (« suffixation ») et de garder en mémoire quelques exemples,* mais ... nous allons remarquer des « difficultés » dans une série d'exemples « traités » ... **en partie, dans la grammaire classique et, en partie, en lexicologie.** La précaution rhétorique est aussi un aveu de ... faiblesse (et non un abus... !) : la quantité des problèmes à résoudre rend l'entreprise assez rude. Un exemple : des suffixes « vocaliques ».

**suffixe (?) –ée** : *cuillerée, fourchée, fourchetée, potée, assiettée, bolée, gueulée, bouchée, ânée, chattée, chiennée, brouettée, brassée, platée, pincée, louchée, savonnée, maisonnée, nichée, pâtée, cuvée, flopée, poignée, tripotée, fricassée, culée, butée, curée, courée, volée, saucée, saulée,<sup>6</sup> cépée<sup>7</sup>, poêlée, châtaigneraie, poignée, pommeraie, nymphée, orée, poirée poussée, onglée, pochée, carrée, empyrée, fessée, peignée, vinée, verrée<sup>8</sup>, vallée, coupée, purée, resucée, coulée, buée, pipée ... sont des noms substantifs féminins.*

<sup>5</sup> CNRTL

<sup>6</sup> (saulaie, saussaie) (lieux plantés de saules, et donc : chênaie, frênaie, oliveraie, olivaie)

<sup>7</sup> (touffe de tiges ou rejets de bois sortant de la souche d'un arbre qui a été coupé)

<sup>8</sup> Réverso : 1. adj f saupoudrée de poudre de verre, matière transparente cassante fabriquée avec des silicates ; 2. nf (viticulture) vin d'honneur (Suisse)

(Par commutation) On peut isoler des **bases** dans *fourche, pot, assiette, bol, gueule, bouche, âne, etc.*, **conjugables** (et éventuellement déjà attestées) : je, il/elle *fourche, gueule, bouche, niche, poche, fesse, etc.* ; elle *chatte, chienne, etc.*

Les participes passés adjectifs de ces « verbes » sont « en » **–é**, et une forme « nominale » existe (*éventuellement attestée*) pour ces formes : *un pâté, un curé, le poiré, le carré, le coupé...* (sans compter les adjectifs *substantivés* par effacement de « homme », « femme », « individu », etc. )

Ainsi une *savonnée* est analysée, **en lexicologie**, comme une **forme** (lexème) **dérivée** de *savon*, et une chemise *savonnée* est analysée, **en grammaire**, comme le **participe passé passif** du verbe *savonner* !

Le même « raisonnement » s'applique à :

**suffixe –u** /-u(e) : *barbu, chenu, moustachu, têtu, ventru, pansu, poilu, bossu, chenu, velu, fessu*, **mais aussi** : *venu, couru, vu, su, pu, moulu, tenu*

et

**suffixe (?) –ue** : -u(e) : *barbue*<sup>9</sup>, *battue, charrue, retenue, massue, cohue, retenue, bévue, sangsue*, etc.

ou

**suffixe –i** /-i(e) : *sorti, parti, nanti, langui, marri, bâti, ourdi*, etc.,

et

**suffixe (?) –ie** : *sortie, partie, avarie, embolie, pairie, folie, furie, lie, mie, sanie, batterie, carie, poulie, prairie, métairie, parcimonie*, etc.

---

<sup>9</sup> Son nom commun de *barbue* provient d'une particularité de sa nageoire dorsale, dont l'origine se trouve très en avant de l'œil et dont les premiers rayons sont libres et ramifiés. La distance entre les deux yeux est supérieure au diamètre d'un œil. La ligne latérale est très incurvée au niveau de la nageoire pectorale. (<http://fr.wiktionary.org/wiki/barbue>)

Une « remise à plat » est indispensable, tandis que se multiplient les sites, « scientifiques », pédagogiques ... et folkloriques sur les « suffixes », les « préfixes », la « dérivation » ou la « composition » : la **morphologie lexicale** en général. Car la grammaire du lexique, est, en fait, inséparable de la grammaire tout court : des « règles » les traversent ensemble : ce sont les mêmes !

La persistance, *sinon l'entêtement*, des responsables de l'éducation nationale, la pression illégitime des « grandes » maisons d'édition des livres scolaires (*dont les « positions », pendant la guerre de 1939-45, furent souvent criminelles !*), la volonté de la « droite » d'enseigner n'importe quoi, pourvu que ce soit qualifié de « traditionnel » ou « permanent », ... et un éparpillement des projets des autres... bloquent la transformation d'une discipline, qui est rejetée par la quasi-totalité des élèves, mais qui s'affirme comme une forme distinguée du psittacisme.